

## FICHE DE POSTE

### Pôle Réanimations Urgences Anesthésie Imagerie (RUAI)

**Intitulé du poste : Infirmier Anesthésiste (IADE)**

**Hôpital :** Necker-Enfants Malades  
**Adresse :** 149-161 rue de Sèvres  
 75 743 Paris Cedex 15  
**Téléphone :** Tél. : 01 44 49 40 00  
**Accès :** Métro ligne 10 et 13 arrêt Duroc, Bus 39, 70, 82, 87, 89, 92  
 Métro ligne 6 Sèvres Lecourbe – Pasteur  
 Métro ligne 12 arrêt Falguière

#### Personne à contacter :

**Direction :** Pôle RUAI (Réanimation Urgences Anesthésie Imagerie)  
**Nom :** M.BOCQUET Dominique  
**Fonction :** Cadre Supérieur Paramédical IADE  
**Téléphone :** 01.44.38.19.77

**Pour postuler :**  
[candidatures.recrutement.nck@aphp.fr](mailto:candidatures.recrutement.nck@aphp.fr)

<b>DATE DE MISE A JOUR</b>	<b>21/02/2019</b>
----------------------------	-------------------

#### INTITULE DU POSTE

**Métier :** Infirmier anesthésiste **Code : 05C300**

**METIER**

**IADE**

**CODE METIER**

**05C300**

**GRADE**

**IADE**

#### PRESENTATION GENERALE

L'Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades dispose de 433 lits consacrés à la pédiatrie, 145 lits pour le pôle Adulte spécialisé et 113 places de jours. Forte de cette originalité, ses équipes ont développé une approche médicale de haut niveau, appuyée par une exceptionnelle synergie entre le plateau technique, les unités de recherche et les unités cliniques.

Centre de référence pour de nombreuses maladies rares et pour des pathologies lourdes et complexes, l'Hôpital Necker rayonne au-delà de Paris et de l'Île-de-France : 17% des patients hospitalisés viennent de l'étranger.

La qualité des soins et la qualité de vie des patients et de leur famille sont la priorité de l'ensemble des 4 000 professionnels, tout comme des plus de 500 bénévoles qui se relayent pour entourer les enfants, les accompagner durant leur séjour et dans leurs jeux et soutenir les parents.

En février 2013, l'Hôpital Necker a ouvert son « Pôle Mère-Enfant Laennec », de 5 étages et près de 50 000 m<sup>2</sup>. Il abrite notamment la chirurgie pédiatrique, la réanimation infantile, les urgences, l'imagerie pédiatrique, la cardiologie, la néphrologie, la gastro-entérologie, la maternité et la néonatalogie.

En 2017, l'hôpital a réalisé 71 327 admissions de patients, 355 822 consultations externes et 83024 passages aux urgences

#### Les activités médicales sont organisées en 7 pôles :

- Pôle Pédiatrie générale et multidisciplinaire
- Pôle Médico-chirurgical pédiatrique
- Pôle Périnatalogie et cardiologie pédiatrique
- Pôle Biologie et produits de santé
- Pôle IRISE (Infectieux Rein Immunologie Sang CoEur)
- Pôle RUAI (Réanimations, Urgences, Anesthésie et Imagerie)
- Pôle Santé Publique et recherche clinique

#### STRUCTURE

**POLE**

**INTITULE RUAI**

**ACTIVITE :** Réanimation/Urgences/ Anesthésie et SAMU SMUR/Imagerie

## SERVICE

Le service d'anesthésie, en collaboration avec les services de chirurgie organise le parcours des patients opérés, les consultations d'anesthésie adultes et pédiatriques, l'information des familles et l'accompagnement des patients en peropératoire autour des spécialités suivantes :

Adulte : radiologie interventionnelle, prélèvements, greffes rénales, radiologie interventionnelle et obstétrique

Pédiatrie : ORL, chirurgie maxillo-faciale, ophtalmologie, viscéral, urologie, orthopédie, vasculaire, radiologie interventionnelle, prélèvements d'organes, greffes rénale/hépatique/cardiaque, neurochirurgie, chirurgie et cathétérisme cardiaque, stomatologie, chirurgie ambulatoire, urgences polytraumatisés / ORL

- ▶ 5 sites d'anesthésie (28 blocs chirurgicaux ou interventionnels, 3 SSPI)
- ▶ 6 Unités Mobiles Hospitalières (5 adultes et 1 pédiatrique) dont 4 fonctionnant 24h/24

---

**COMPOSITION DE L'EQUIPE :** 79 IADE

## LIAISONS

### HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

- Liaisons hiérarchiques :

Coordonnatrice Générale des Soins, Philippe Maurice

Cadre Paramédical de Pôle, Fred Sopta

Cadre Supérieur de santé paramédical IADE, Dominique Bocquet

Cadres de santé paramédical IADE, S Bodenreider, M-L Colat, B Mantz

## FONCTIONNELLES

- Liaisons fonctionnelles :

Chef de service du SAMU/SMUR et de l'Anesthésie Adulte Pr P. Carli

Chef de service de l'Anesthésie Pédiatrique et Obstétricale Pr G.Orliaguet

Praticien responsable de Pôle, Pr G. Chéron

Cadre Administratif de Pôle, Mathilde Degives

- Relations professionnelles :

Services de soins cliniques, médico-techniques et de rééducation, services logistiques et administratifs.

Partenaires de santé extrahospitaliers, fournisseurs externes de matériels, service de formation continue, instituts de formation et autres centres de formation.

## ACTIVITES

**Anesthésie Pédiatrique, Adulte ou SMUR**

## QUOTITE DE TRAVAIL

**100% ou MT en fonction des possibilités de service**

## HORAIRES DE TRAVAIL

**Horaires de travail : 10 h, 12 h jour/nuit**

**Secteurs adulte, pédiatrique et SMUR Necker - Roulement 6 à 12 mois dans les 3 secteurs**

## COMPETENCES REQUISES

## SAVOIR FAIRE REQUIS

### Mission générale :

Réaliser des soins infirmiers d'anesthésie et/ou de réanimation concourant au diagnostic, au traitement et à la recherche, en accompagnant le patient dans les domaines de l'intervention chirurgicale, du traitement de la douleur, de l'urgence, ou de la réanimation.

### Missions permanentes

#### **Au bloc opératoire :**

- Préparation et vérification des sites d'anesthésie (check-list et IPOP),
- Application, en collaboration avec le médecin anesthésiste, les différentes techniques d'anesthésie et la surveillance per/post opératoire immédiate,
- Maintenance et hygiène des matériels et équipements,
- Réapprovisionnement des sites d'anesthésie et contrôle des dates de péremption (médicaments et dispositifs médicaux)
- Gestion des réserves, produits sanguins, chariots d'urgence, d'intubation difficile et de loco-régional,
- Accompagnement et installation du patient en SSPI et transmissions à l'IDE
- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants, des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité.

#### **Au SMUR**

- Participation à la prise en charge des patients dans le cadre des missions du SMUR primaire et secondaire,
- Administration des traitements prescrits,
- Participation à la surveillance des paramètres vitaux, de la douleur, à la rédaction de la feuille de transport,
- Transmissions au personnel du service d'accueil du patient,
- Prise en compte des aspects relationnels et psychologiques afférents au patient et son entourage,
- Contrôle, réapprovisionnement et vérification des péremptions des UMH,
- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants, des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité.

## CONNAISSANCES ASSOCIEES

### **Gestion des risques**

- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux.

### **Risques professionnels liés aux activités et mesures de prévention face à ces risques**

- Se référer au Document Unique sur les Risques Professionnels

## **PRE-REQUIS**

### **Formations et/ou qualifications :**

- Diplôme d'Etat d'IADE

### **Connaissances :**

- Maîtrise des techniques de soins.
- Transmissions ciblées.
- Règles d'hygiène et précautions standards.
- Formalités administratives relatives à la prise en charge du patient.
- Gestion de l'urgence.

### **Qualités requises :**

- Adaptabilité, initiative, sens des responsabilités et du travail en équipe.
- Maîtrise de soi et sens de la relation.
- Rigueur, précision, anticipation et rapidité.

## **GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

### **FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL**

### **FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE**

Oui     Non  
Si Oui, précisez

### **GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS**

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui     Non

### **SURVEILLANCE MEDICALE**

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé »

« le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer »